

séparation des parents ne provoque l'enlèvement d'enfants. A suivre demain à Saxon.

La disparition d'enfants



Le bien-être de l'enfant doit être au centre des préoccupations des parents qui se séparent. Malheureusement, il est bien souvent pris en otage par son père ou sa mère. DR

AU PROGRAMME

La soirée Sarah Oberson aura lieu ce mercredi 9 novembre à 19 heures au casino de Saxon, sur le thème «Séparation des parents, disparition des enfants: quelques pistes». Les intervenants tenteront de trouver des solutions pour éviter que la séparation des parents ne finisse en drame pour les enfants. **L'entrée est gratuite.**

Au programme:

- 19 heures. Les enlèvements parentaux: l'enfant otage, par Rolf Widmer, directeur du Service social international (SSI).
- 19 h 20. «Enfants et séparations: quel rôle pour la médiation familiale», par Christine Debons, médiatrice indépendante.
- 19 h 35. «L'autorité parentale conjointe: pratique des tribunaux» par Christophe Joris, juge de district, Tribunal de Martigny et Saint-Maurice.
- 19 h 50. «Le curateur de l'enfant: un nouveau venu sur la scène judiciaire» par Patricia Michellod, avocate et curatrice dans le canton de Genève.
- 20 h 05. Table Ronde dirigée par Fabrice Germanier, membre du Conseil de la Fondation Sarah Oberson, avec Christian Varone, commandant de la police cantonale valaisanne, Yves Toutoungi, directeur général de la Fondation Missing Children Switzerland, Doris Agazzi, coordinatrice romande de la Fédération suisse des familles monoparentales (FSFM) et Frédéric Métrailler, membre du Mouvement de la Condition Paternelle Valais.
- 21 heures. Clôture
- 21 h 05. Apéritif offert par la commune de Saxon.

Renseignements complémentaires sur www.sarahoberson.org. A noter que toute personne peut soutenir les activités de la Fondation en devenant marraine ou parrain par le versement d'un montant de 20 francs. ●

«La médiation est la meilleure solution»



«Nous avons en moyenne 70 à 80 dossiers par année de parents ayant enlevé leurs enfants», souligne **Rolf Widmer**, directeur du Service social international (SSI) à Genève – il sera d'ailleurs l'un des intervenants de la soirée Sarah Oberson demain soir à Saxon. Parmi les dossiers traités par ce service, il existe des cas valaisans. «Oui, nous en avons, bien sûr. Ce sont surtout des parents bina-

tionaux. L'un des deux parents ayant décidé de retourner dans son pays d'origine avec l'enfant.» Dans ces situations particulières, le SSI tente alors de nouer le contact avec le parent qui a disparu. «En général, nous savons où il est parti.» Place ensuite à la médiation. L'essentiel étant de pouvoir instaurer un dialogue entre le père et la mère. «La solution ne peut être trouvée que si les parents acceptent de se parler. La médiation est la meilleure solution», ajoute Rolf Widmer.

Dans 80% des cas, le dialogue peut être rétabli. «Nous avons par exemple eu

récemment la situation d'une maman partie en Australie. Le papa a alors pu dialoguer à nouveau avec ses enfants, en leur parlant par webcam dans nos bureaux. Il venait chaque jour pour voir ses enfants.»

Sécurité de l'enfant primordiale

Le plus important reste la sécurité de l'enfant. «Nous faisons tout notre possible pour en savoir plus sur son état et pour le protéger ensuite», ajoute Rolf Widmer. Toutes les décisions sont prises dans l'intérêt de l'enfant. «De nombreux parents enlèvent leurs enfants par peur de ne

plus avoir de droit de visite. Il s'agit alors de discuter pour voir comment les choses peuvent s'arranger au mieux.» Le Service social international dispose d'un réseau mondial comptant 140 pays, un atout non négligeable pour retrouver un père ou une mère ayant disparu.

Parfois, une maman peut faire appel au SSI par prévention. «Elle craint par exemple que son ex-mari n'emmène ses enfants dans son pays d'origine. On tente alors d'instaurer le dialogue avec le papa pour donner des sécurités, pour rassurer la maman. Cela représente la moitié de nos

dossiers», précise encore Rolf Widmer.

Si le Service social international a identifié le lieu où s'est réfugié un parent, la police n'intervient pas. «Sauf si un tribunal l'exige», note Rolf Widmer. Pour toutes les autres disparitions, les policiers interviennent immédiatement. D'où l'importance de la mise en service du numéro 116 000 en Suisse. «C'est au moins un endroit où les parents pourront s'adresser. Mais cela ne marchera que si les personnes répondantes sont bien formées», conclut le directeur du Service social international. ● **CSa**

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste
partenaire média

La Revue

FAIT SON CIRQUE

Prélocations:
www.la-revue.ch ou au 0900 325 325
(CHF 1,19/min depuis un poste fixe) ou

starticket
PRINT AT HOME

www.la-revue.ch

Yann Lambiel
Stéphane Lambiel
Frédéric Recrosio
Cuche et Barbezat
Sandrine Viglino
Jean-Louis Droz
Karim Slama

mise en scène: Brigitte Rosset

sous chapiteau
CASINO DE SAXON (VS)
du 29 novembre au 17 décembre 2011

Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis à 20h - Les samedis à 18h et 21h - Les dimanches à 18h

Avec le soutien de la